

Enseignement militaire supérieur : former les chefs d'aujourd'hui et de demain



Apprendre, comprendre et décider dans un environnement militaire complexe, évolutif et incertain. Tels sont les objectifs des officiers qui suivent le cursus de l'enseignement militaire supérieur, en vue d'occuper des responsabilités importantes d'état-major national ou multinational, puis de hautes fonctions militaires.

La Direction de l'enseignement militaire supérieur ne dispose pas de corps professoral intégré, mais s'appuie sur des intervenants extérieurs pour adapter le contenu de la formation. Elle entretient des relations avec des établissements civils de haut niveau : École des hautes études commerciales de Paris (HEC), École nationale d'administration, ISCPA (école supérieure des médias) et Institut des hautes études de défense nationale (rattaché au Premier ministre). Les

orientations sont fixées par le chef d'État-major des armées, assisté des chefs d'état-major des armées de Terre et de l'Air, de la Marine et de la Gendarmerie, des directeurs de l'Armement et des Services du commissariat, des essences et de santé des armées. L'enseignement militaire supérieur a fait l'objet d'une conférence-débat organisée, le 27 novembre 2013 à l'École militaire à Paris, par son directeur, le général de corps d'armée Jean-Marc Duquesne. Y ont notamment participé le directeur de l'École de guerre, le contre-amiral Marc de Briançon, et celui du Centre des hautes études militaires, le général de brigade aérienne Bruno Maurice.

L'École de guerre, accessible uniquement par concours, dure une année universitaire et met l'accent sur l'enseignement tactique. Elle a remplacé le Collège interarmées de défense en 2011, en raison de l'évolution des conflits dans les Balkans et en Afghanistan, car « *la guerre est revenue en tant que réalité* », souligne le général Duquesne. Les officiers élèves apprennent à traiter de nombreuses informations multidisciplinaires, utiliser des techniques de pointe, travailler avec des gens de cultures différentes et innover pour anticiper le champ de bataille en état-major. Ils doivent réaliser une mutation intellectuelle pour passer de l'esprit d'exécutant à celui de décideur et préparer des hommes au combat. Ils sont mis en situation opérationnelle pour acquérir l'esprit interarmées et celui de synthèse, indispensable à toute prise de décision. L'enseignement interarmées porte sur : la planification et la conduite des opérations militaires ; le fonctionnement des chaînes décisionnelles nationales et multinationales dans un contexte interministériel ; la description de l'outil de défense et la compréhension des rouages de l'administration des armées ; la préparation au commandement. A l'issue de leur formation et avec une bonne connaissance de l'anglais opérationnel, les officiers brevetés doivent être aptes à : participer à la conception, la planification et la conduite des opérations interarmées dans un cadre national, multinational ou interallié ; exercer des responsabilités de commandement et de management au sein des unités, des états-majors de forces et des organismes de l'administration centrale du ministère de la Défense. Tout cela va de pair avec le développement de leur aptitude au « leadership » : capacité à fédérer les énergies autour d'une action collective. Il s'agit de travailler dans « l'esprit » et non dans la « lettre », explique le général Duquesne : « *Un officier breveté a un devoir de contre argumentation avant l'ordre du chef. Mais après que l'ordre est tombé, il doit assumer* ».

Le Centre des hautes études militaires (CHEM), dont les auditeurs sont désignés par le ministre de la Défense, dure de septembre à juin. Niveau d'enseignement militaire le plus élevé en France, il regroupe des colonels ou assimilés ayant cinq ans de grade, une bonne compétence professionnelle, une maturité émotionnelle et une « agilité intellectuelle ». Parmi les auditeurs de la session 2013-2014, les 2/3 viennent du commandement des opérations en Afghanistan, en Libye et au Mali, connaissent l'emploi des drones et ont des approches différentes du processus décisionnel. Tous suivent une formation de niveau politico-militaire et stratégique sur les domaines opérationnels, la préparation du futur, le management et l'organisation des armées et les aspects interministériels et internationaux de la défense et de la sécurité. Ils contribuent aussi à l'enrichissement des réflexions stratégiques. Les thèmes d'études donnent lieu à des travaux de synthèse sur des dossiers « brûlants », qui collent à la réalité et sont destinés à l'État-major des armées. La session est répartie en comités ou en groupes de travail au cours desquels les auditeurs partagent leurs expériences. Quel que soit leur parcours individuel, ils doivent acquérir la capacité de développer une vision stratégique et affirmer leurs convictions. « *L'échange est important, souligne le général Maurice, on apprend individuellement mais on se construit collectivement* ». Les auditeurs travaillent avec les stagiaires de l'École de guerre, pour créer un lien entre les générations d'officiers, et suivent le cursus complémentaire de l'Institut des hautes études de défense nationale (2/3 de civils). Ils effectuent également des voyages d'études, notamment à Mons (OTAN), Bruxelles (Union européenne), New York (ONU), Washington, Londres et Berlin. Les 2/3 des futurs officiers généraux seront passés par le CHEM, les autres ayant travaillé auprès des hautes autorités de l'État.

Le Centre de documentation de l'École militaire (CDEM) sert en priorité l'enseignement militaire supérieur et la recherche. Ses fonds comptent 10.000 volumes de monographies et documents de recherche (thèses, mémoires et congrès), 1.000 titres de périodiques et des ressources électroniques spécialisées ainsi que des manuscrits, imprimés, cartes et plans anciens du XVIème au XIXème siècle. Sur le plan international, le CDEM crée des partenariats avec des bibliothèques et centres de documentation similaires. Enfin, il s'ouvre largement au monde universitaire : la moitié de son lectorat ne relève pas du ministère de la Défense.

Loïc Salmon

Coalition 2012 : exercice majeur d'état-major à l'École de guerre

A Paris, l'École militaire abrite 10 centres et instituts supérieurs relatifs à la défense, dont l'École de guerre (EG), le Centre des hautes études militaires (CHEM), le Centre de documentation de l'École militaire et l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Chaque année, l'EG accueille 300 stagiaires (âge moyen 36 ans) dont 100 étrangers. Les Français viennent des armées de Terre et de l'Air, de la Marine, de la Gendarmerie et de la Direction générale de l'armement. Le CHEM compte 25 auditeurs français (âge moyen 46 ans), issus de l'EG et des Services du commissariat et des essences des armées et membres de droit de l'IHEDN, ainsi que 6 étrangers. Il participe à des colloques avec ses homologues espagnol (CESEDEN), italien (CASD), portugais (IDN), américain (NWC) et britannique (RCDS). Enfin, dans le cadre du Traité de Lancaster House, un auditeur du CHEM suit le cours spécifique (4 mois) du HCSC (Higher Command and Staff Course) à Shrivenham en Grande-Bretagne.